

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UICN

Lucerne, Suisse, 2 juillet 1966

25. Remerciements et félicitations

Attendu que les délégués et les représentants des Etats et organisations membres ainsi que leurs amis et invités assistant **A** la **9e** Assemblée générale et à la 10^{ème} Réunion technique de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources ont vivement apprécié l'hospitalité amicale et courtoise de leurs hôtes suisses, tout particulièrement dans la belle ville de Lucerne et ses environs pendant plusieurs jours,

attendu que plus de **450** participants A l'Assemblée ont bénéficié de l'organisation soignée et des privilèges accordés par le Gouvernement local et par les organisations privées, les sociétés et les particuliers

la **9e** Assemblée générale de l'UICN réunie en session officielle A Lucerne le 2 juillet **1966**,

remercie chaleureusement ses hôtes, de même que le Comité d'organisation et les divers départements, agences, particuliers ou groupements qui contribuèrent à faire de cette assemblée un événement important et inoubliable pour tous ceux qui eurent le privilège d'y assister et

félicite la Suisse pour ses efforts continus pour protéger et conserver les magnifiques richesses naturelles qui ont permis à l'union de tenir ses délibérations dans un cadre aussi merveilleux.